

WEBER.CEL FEU**SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit****Nom commercial** : WEBER.CEL FEU**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation du produit** : Béton réfractaire .**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Identification de la société** : SAINT-GOBAIN WEBER FRANCE
Rue de Brie - SERVON
BP 84
77253 BRIE COMTE ROBERT France
Tél: 01.60.62.13.00 Fax: 01.64.05.47.50
E-MAIL: FDS.FDS@saint-gobain.com**1.4. Numéro d'appel d'urgence****N° de téléphone d'urgence** : +33 1 45 42 59 59 INRS (Institut National de Recherche sur la Sécurité)**SECTION 2 Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Cette préparation n'est pas réglementée selon le règlement CE 1272/2008 (CLP)

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)****• Conseils de prudence****2.3. Autres dangers****Autres effets indésirables pour la santé** : Lors du gâchage, la pâte de mortier présente un pH élevé; elle peut alors irriter la peau en cas de contact prolongé et provoquer des lésions aux yeux en cas de projection.
Le mortier peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
En cas d'ingestion significative, le mortier peut provoquer des brûlures du tractus digestif.**Informations pour l'environnement** : Aucun effet connu**vPvB (very Persistant very Bioaccumulable)** : Non applicable.**PBT (Persistant Bioaccumulable Toxique)** : Non applicable.**SECTION 3 Composition/informations sur les composants****3.2 Mélanges** : Mélange à base de liants minéraux, de charges minérales et d'adjuvants.**Composants** : Ce produit n'est pas dangereux mais contient des composants présentant des Valeurs Limites d'Exposition Professionnelles.

La préparation contient des sables siliceux composés de Quartz (silice cristalline) ayant une fraction alvéolaire inhalable <1% (voir chapitre 8).

SECTION 4 Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

WEBER.CEL FEU

SECTION 4 Premiers secours (suite)

- Inhalation : En cas d'inhalation de poussières, sortir la victime à l'air frais et la garder au repos. Consulter un médecin si des symptômes respiratoires apparaissent ou persistent.
- Contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et savon. Enlever les vêtements souillés ou éclaboussés. Consulter un médecin si une irritation apparaît.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau durant 20 minutes au moins en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologiste si une irritation apparaît.
- Ingestion : Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas essayer de faire vomir. Prendre un avis médical si ingestion importante

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune données/informations disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun soin médical immédiat, ni traitement particulier n'est indiqué à ce jour. Suivre les conseils donnés à la Section 4.1.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Poudre chimique, mousse chimique, extincteur à CO₂.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produit de décomposition dangereux : Décomposition thermique d'adjuvants à partir de 200°C: Formation de CO, CO₂.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement de protection spécial : Porter un appareil respiratoire autonome pour pénétrer dans les locaux enfumés.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Eviter de respirer les poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Mesures pour la protection de l'environnement : Eviter le rejet du produit dans les égouts ou le milieu naturel.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit par aspiration et/ou balayage et stocker dans récipients appropriés avant élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour des informations plus détaillées sur les contrôles d'exposition/ la protection individuelle ou les mesures d'élimination, veuillez consulter les Sections 8 et 13 .

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Ne nécessite pas de mesures techniques spécifiques ou particulières autres que celles concernant la manipulation de produits pulvérulents.
Eviter les envolées de poussières. En cas d'envolées de poussières, porter un

WEBER.CEL FEU

SECTION 7 Manipulation et stockage (suite)

masque anti-poussières adapté.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Protéger du contact avec l'eau ou l'humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se référer à la notice technique pour les conditions d'emploi.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle : Concentrations moyennes en poussières de l'atmosphère inhalée
Poussières totales VME: 10 mg/m³
Poussières alvéolaires VME: 5 mg/m³
Le Quartz contenu dans cette préparation ne comporte pas de fraction alvéolaire inhalable compte tenu de sa granulométrie et n'a donc pas de VME selon décret n° 97-331 du 10 avril 1997 abrogé par le décret n°2008-244 du 7 Mars 2008. Toutefois des poussières alvéolaires de silice cristalline peuvent être générées dans l'atmosphère par les procédés de mise en oeuvre utilisés. La concentration moyenne, en silice cristalline libre, des poussières alvéolaires de l'atmosphère inhalée pendant une journée de travail de 8h. ne doit pas dépasser 0.1 mg/m³ pour le quartz (décret n°2008-244 du 7/03/08).

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

- **Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un masque respiratoire approprié. Type demi-masque FFP2 (conforme à la norme EN 143)
En cas d'exposition intense ou durable, porter un demi-masque FFP3 (conforme EN 143).
- **Protection de la peau** : Porter des vêtements de protection à manches longues
- **Protection des yeux** : Lunette masque avec protection latérale (conforme à la norme EN 166).
- **Protection des mains** : Porter des gants de protection type néoprène ou nitrile imperméables doublés intérieurement de coton ou jersey (conforme à la norme EN 374).
- Hygiène industrielle** : Se laver les mains après travail avec le produit.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement** : Eviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

-Informations générales :

- Etat physique à 20°C** : Poudre.
- Couleur** : Grise
- Odeur** : Caractéristique.
- Seuil olfactif** : Non déterminé
- pH** : Environ 11 pour le produit gâché.
- Point de fusion [°C]** : Non déterminé
- Point de congélation [°C]** : Non applicable.
- Point d'ébullition [°C]** : Non applicable

WEBER.CEL FEU**SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)**

Point d'éclair [°C]	: Non applicable
Taux d'évaporation:	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz):	: Non applicable
Limites d'explosivité	: Non déterminé
Pression de vapeur [20°C]	: Non applicable
Densité de vapeur relative (air=1)	: Non applicable
Masse volumique à 20°C (kg/l)	: Voir la fiche technique du produit disponible sur le site www.weber.fr
Solubilité(s)	: Pour sa mise en oeuvre, le produit est gâché à l'eau.
Log P (octanol/eau) à 20°C	: Non déterminé
Temp. d'auto inflammation [°C]	: Non déterminé
Point de décomposition [°C]	: Non déterminé
Viscosité	: Non applicable
Caractéristiques d'explosivité	: Non déterminé
Propriétés comburantes:	: Non applicable

9.2. Autres informations

Aucune données/informations disponibles

SECTION 10 Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Gâché avec de l'eau, le produit durcit en une masse stable qui ne réagit pas dans des environnements ordinaires.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Le produit est stable dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse à notre connaissance

10.4. Conditions à éviter

Minimiser l'exposition à l'air et l'humidité pour éviter une perte de qualité du produit.

Conditions à éviter : Pas de conditions spéciales à éviter en cas d'utilisation et de manipulation correctes.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Après contact avec l'eau le produit durcit (prise hydraulique).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Décomposition thermique d'adjuvants à partir de 200°C: Formation de CO, CO2. En cas d'incendie : voir rubrique 5.

SECTION 11 Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë : Pas de toxicité connue

- Inhalation : Le mortier peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Le mortier peut provoquer une inflammation de la muqueuse nasale.

- Contact avec la peau : Le mortier peut irriter la peau humide par hydratation partielle entraînant un pH élevé.

WEBER.CEL FEU

SECTION 11 Informations toxicologiques (suite)

- Contact avec les yeux : Le mortier peut entraîner une irritation des paupières et de la cornée et provoquer des lésions du globe oculaire.
- Ingestion : En cas d' ingestion significative, le produit est caustique pour le tractus digestif, il peut provoquer des brûlures de la bouche, de l'oesophage et de l'estomac.
- Toxicité chronique : Non répertorié.
- Cancérogénicité : Non répertorié.
- Mutagénicité : Non répertorié.
- Génotoxicité : Non répertorié.
- Toxique pour la reproduction : fertilité : Non répertorié.
- Toxique pour la reproduction : enfant à naître : Non répertorié.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets écotoxiques : : Pas de données disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance - dégradabilité : : Pas de données disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation : : Pas de données disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : : Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPOB

Aucune données/informations disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Autres informations : Après durcissement du mortier, les éléments qui le composent sont définitivement fixés et insolubles.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Elimination des déchets du produit : Les restes non utilisés du produit doivent être considérés comme des déchets non dangereux. Ils doivent être éliminés conformément aux dispositions locales en vigueur.

Après prise, l'enduit peut être éliminé comme les autres résidus de construction et stocké dans des décharges appropriées en respectant la réglementation en vigueur.

Destruction des récipients vides : Eliminer par incinération ou récupérer l'emballage pour recyclage après élimination des résidus du produit.

SECTION 14 Informations relatives au transport

Information générale : Le produit n'est pas soumis aux prescriptions de transport : - Par route RID/ADR - Par voie maritime OMI/IMDG - Par voie aérienne OACI/IATA

14.1. Numéro ONU

WEBER.CEL FEU

SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classement ADR/RID

OMI-IMDG

OACI/IATA

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune précaution particulière autre que les dispositions réglementaires en relation avec le code UN

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Autres : Aucun(e).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non exigée

SECTION 16 Autres informations

- Méthode employée pour déterminer la classification danger** : La classification de danger du mélange a été déterminée par la méthode conventionnelle de calcul.
- Révision** : La FDS a été révisée selon le nouveau format conformément au règlement CE N° 453/2010.
Modifications au chapitre 2 : "" Identification des dangers ""
- Origine des données utilisées** : Cette fiche de sécurité a été réalisée sur la base des informations fournies par les fournisseurs de matières premières.
- Acronymes et abréviations** : CAS : Chemical Abstracts Service
DNEL : Derived No Effect Level / Dose dérivée sans effet
N°CE : European Chemical number : EINECS, ELINCS or NLP
PBT : Persistent, Bioaccumulable & Toxique
PNEC : Predicted No Effect Concentration / Concentration sans effet prévisible sur l'environnement.
vPvB : Very Persistent and Very Bioaccumulable / Très Persistant et Très Bioaccumulable.
VME : Valeur Moyenne d'Exposition (sur 8 h.)
VLE : Valeur Limite d'Exposition (15 min.)
DL50 : Dose Létale 50, Dose d'une substance qui cause 50% de mortalité dans la population exposée à cette substance pendant une période donnée.
CL50 : Concentration Létale 50, Concentration qui dans un test d'écotoxicité entraîne la mortalité de 50% des espèces testées pendant une période de temps donnée.
CE50 : Concentration Effective 50, Concentration qui dans un test d'écotoxicité

WEBER.CEL FEU

.

SECTION 16 Autres informations (suite)

entraîne un effet recherché de 50% sur les espèces testées pendant une période de temps donnée.

ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID : Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA : International Air Transport Association.

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité a été créée sur base volontaire.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans ce dossier proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Ce dossier a été rédigée et doit être utilisé uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document